



13 Octobre 2005

### ÉGALITÉ FEMMES & HOMMES

**La Conférence des Grandes Ecoles mobilise ses 190 Ecoles membres dans un plan d'action pour une plus grande justice sociale**

A l'initiative de son **Président Christian Margaria**, la CGE s'est saisie de la question de l'égalité entre hommes et femmes. Une démarche spécifique, tenant compte des niveaux de responsabilité respectifs de la CGE et de ses membres, a été lancée pour résorber les inégalités dans l'optique d'une plus grande justice sociale

L'**objectif** est que :

- les filles et les garçons puissent se saisir des mêmes opportunités de formation et de carrière et accéder aux mêmes métiers et rémunérations ;
  - le système éducatif tout comme l'univers professionnel
    - o puissent bénéficier de la **mixité à tous les niveaux de compétences**
    - o **combattent conjointement les stéréotypes**
    - o participent à l'édification de modes modernes de management de ressources humaines qui permettent aux femmes et aux hommes de vivre un **nouvel équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle**.
- ➔ A cette fin, la CGE a créé, en septembre 2004, **une commission « Egalité Femmes & Hommes »**. Celle-ci a déjà proposé des actions destinées aux publics présents dans les grandes écoles (étudiants, enseignants et personnels) et plus largement à tous les publics qui les entourent : l'univers scolaire en amont et le monde économique en aval.
- ➔ En mars dernier, ces propositions ont fait l'objet de la **signature d'une convention** entre Nicole Ameline, Ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, et Christian Margaria, Président de la Conférence des Grandes Ecoles.
- ➔ Les 6 et 7 octobre dernier, lors de son séminaire à Toulouse, la CGE a réaffirmé sa volonté par un **PLAN D' ACTIONS EN 10 POINTS**, décliné à la suite de cette signature :
- o Inciter les Ecoles à nommer un(e) **correspondant(e) de l'égalité** entre « femmes & hommes » qui sera le contact privilégié de la CGE,
  - o Recueillir auprès des Ecoles les éléments de **diagnostic** définis par la CGE,
  - o Favoriser des **rencontres régionales** sur le thème de l'égalité,
  - o Monter des **partenariats avec des grandes entreprises** afin de promouvoir d'une part l'égalité au travail et d'autre part les carrières scientifiques auprès des femmes.
  - o Développer un partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans plusieurs régions bien identifiées afin d'effectuer un **suivi personnalisé des lauréates du prix de la vocation scientifique et technique**.

- Mettre en **réseau** la CGE avec des organisations engagées pour la promotion de l'égalité dans la vie professionnelle.
- Créer des **partenariats avec le monde de la presse ou de l'édition**.
- Faire mener une **étude** sur l'approche du genre dans certains sites relatifs aux divers métiers.
- Créer une rubrique « égalité femmes & hommes » sur le site de la CGE.
- Suivre l'évolution du **label « égalité »**.

**Contacts :**

**Christiane TINCELIN**, Présidente de la Commission Egalité Femmes & Hommes »  
(Tél : 02.32.92.59.89 - mél : c.tincelin@ecole-management-normandie.fr)

**Brigitte POREE**, Communication CGE (Tél : 01.46.34.77.63 - mél : brigitte.poree@ensmp.fr)

**Karima CHELBI**, Agence Noir sur Blanc (Tél : 01 41 43 72 74 – mél : kchelbi@noirsurblanc.com)